Pseud. 50, argento mi usus inuento siet, devenue synonyme de opus est; cf. le développement de sens de gr. χρή, χρῆσθαι; ūsus frūctus, expression asyndétique désignant le droit d'usage et de jouissance d'un bien dont on n'est pas propriétaire (par opposition à mancipium, cf. Lucr. 3, 971) : est ius alienis rebus utendi fruendi, salua rerum possessione, Dig. 7, 1, 1.

De là usufructuarius: usufruitier, terme juridique (Gaius, Dig.). - Cf. aussi ūsū capiō: « prendre par usage ». Ancien juxtaposé dont les éléments ont tendu à se souder. Terme de droit, auquel correspond un substantif usūcapio, -onis : est dominii adeptio per continuationem possessionis anni uel biennii; rerum mobilium anni, immobilium biennii, Ulp., Fgm. tit. 19. - Sur ūsūcapio ont été faits ūsū-recipio. -receptio (Gaius).

Vsus est demeuré dans les langues romanes (M. L. 9099), qui en ont tiré un dénominatif : fr. us (remplace par usage), user; B. W. s. u.

Dérivés : usualis et usuarius, tous deux tardifs; ūsuārius subst. m. : usager, usufruitier (termes de droit).

ūsūra: usage (ancien et classique). Spécialisé dans la langue du droit au sens de « profit retiré de l'argent (prêté) », « intérêt, usure », M. L. 9098. De là üsurārius « dont on a la jouissance » ou « qui porte intérêt ». irl. usuire; üsürula (Gloss.).

ūsiō: usage. Rare, non classique, usité seulement dans des locutions toutes faites : ūsionī esse, ūsionis grātiā; ūsibilis (CGL II 597, 63, usibile, bonum); cf. M. L. 9094.

ūsitātus : d'un fréquentatif ūsitor (Gell. 10, 21, 2; 17, 1, 9), et ūsito non attesté en dehors de la glose usitol: χρώμα, CGL II 479, 17, à la fois de sens actif et passif : 1º qui se sert de ; 2º usité, usuel (sens le plus fréquent); usitate. Souvent confondu avec uisi-

ūsurpo, -ās: prendre possession par usage. Terme de droit, qui peut-être s'est employé d'abord de celui qui prenait une femme (rapere) sans passer par des noces légitimes; cf. Gell. 3, 2, 12 sqq. S'est appliqué ensuite à toute espèce d'objets dans le sens de « s'approprier, prendre possession ou connaissance de », puis « usurper »; et par affaiblissement « faire usage de, employer », e. g. ū. uōcem « employer un mot » (cf. nūncupō); de là l'emploi dans le sens de « surnommer » (cf. perhibērī). e. g. Cic., Off. 2, 11, 40, Laelius is, qui Sapiens usurpatur. — Dérivés : ūsurpātio (classique); usurpātor, -trīx (tardifs), -torius; ūsurpātīuus; ūsurpābilis.

Composés : abūtor : 1º « in usum consumere », dit Non. 76, 27, définissant abūsa « in usum consumpta ». C'est sans doute le sens premier, cf. absūmō, etc.; par suite « user complètement de », e. g. T.-L. 27, 46, 11: exeundum in aciem abutendumque (= tirer tout le parti possible) errore hostium; 2º détourner de son usage, abuser, mésuser.

Dérivés : abūsus, -ūs m. : 1º emploi de choses fongibles (opposé à usus), cf. Don., Andr. Prol. 5 : usui est ager, domus, abusui uinum, oleum, et cetera huius modi; 2º abus (sens rare), M. L. 55; abūsio: 1º terme de rhétorique traduisant le gr. κατάχρησις; 2° abus

(langue de l'Église); d'où abūsor (langue de l'Église). abūsīnus (tardif); abūsīnē (Quint); coūtor, calque de συγγρώμαι (Vulg.); deūtor (Corn. Nep., Eum. 11, 3 douteux); exutor? un participe exussum au sens de abūsum a dépensé complètement » est quelquefois admis dans Plt., Tri. 406; mais le texte est douteur et sans doute faut-il lire exunctum. Cf. aussi *adusi -ās, M. L. 215.

L'existence de la diphtongue est confirmée par 080 nittinf nom: sg. « *ūsiō », pélign. oisa « ūsā » (casna» oisa aetate ? Mot italique, mais dont aucune étymologia claire n'est connue.

ñua. -ae f. : 1º raisin ; et grappe de raisin. Se dit, par extension, d'autres fruits ou baies, de forme semblabla an raisin (uua amomi, lauri; u. agrestis, canina, coruina lupina, taminia), ou de la grappe que forme un essaim d'abeilles; 2º luette = σταφυλή; 3º sorte de poisson da mer (? v. de Saint-Denis, Vocab., s. u.). Ancien (Caton) classique, usuel. M. L. 9104 et 9105, ūvula, ūvola (Plin 27, 44) « petit raisin ».

Composé: ūuiter (St., Sil.).

On pense naturellement à lit. uga « baie », v. sl. jagoda « fruit », vin-jaga « raisin ». Mais on ne voit pas comment 'établir le rapport. La terminologie de la « vigne » est du reste, ou empruntée (uinum, etc.) ou récemment adaptée (uitis). Le gr. oa « cormier » ne convient ni pour la forme ni pour le sens.

ueo. -es. -ere : être humide. Attesté seulement an participe ūuēns (époque impériale).

Formes nominales et dérivés : uuor, Varr., L. L. 5. 104 : uuae ab uuore ; ūuēsco, -is : devenir humide (Lucr.) : ūuidus et ūdus : humide (attestée depuis Plt.; surtout poétique); ūuidulus (Catull.); ūuiditās (tardif, rare): ūdō, -ās: humecter (tardif).

udor? : dans Varr., L. L. 5, 24 : hinc (scil. ex uerbo « humus ») udus, unidus; hinc sudor et udor, si toutefois ūdor n'est pas la transcription du gr. ύδωρ.

Vuidus, ūdus ont cédé devant ūmidus que soutenait le rapprochement populaire avec humus. Les emplois de ces formes sont rares et presque uniquement poétiques; ūuor, ūdor ne se trouvent que dans Varron, dont ce sont peut-être des inventions étymologiques. Cf. ulīgō et unda?

uuluago (uulgago, bulbago), -inis f.: asaret. De uulua; la plante passait pour emménagogue. V. André, Lez., s. u.

uxor, -oris f. : femme légitime prise par le mari « liber[or]um sibi quaesendum grātiā »; terme juridique (uxorem ducere [jamais coniugem], habere; dans les textes de lois, uxor s'oppose à uir) et familier ; le terme noble est coniux. Ancien et classique. M. L. 9106 (représentants rares et qui n'ont pas tous survécu); mulier est beaucoup mieux représenté.

Dérivés : uxōrius : relatif à l'épouse ou au mariage, d'où uxorius : faible pour son épouse ; uxorium : impôt sur les célibataires ; uxōriōsus (Gloss.) ; uxorcula, terme de tendresse familier; cf. aussi M. L. 9107, *ŭxōrāre « prendre femme ».

Le seul mot qui admette un rapprochement est arm. amusin « époux, épouse », qui se laisse décomposer en

am- « avec » et une formation de la racine *euk- « être habitué à, apprendre » qu'a l'arménien dans usanim i'apprends ». En latin, il n'y a que le sens de « épouse ». parce que uxor doit être une combinaison de *uk-. à rapprocher de l'arménien us-, et -sor-, le même élément qui figure dans soror (*sme-sor- étant « la personne féminine du groupe »; pour *sme-, cf. sodalis) et dans les

formes feminines des noms de nombre : skr. tisrah « 3 ». castarah « 4 », etc.; *uk-sor- est une sorte de composé. Bien que limité à l'italique, le mot est donc ancien : c'est un des archaïsmes de l'italique. Le pélignien a usur (nominatif pluriel?) et, sur la malédiction osque de Vibia, se lit usurs, qui peut signifier « uxores » (mais le sens est douteux; v. Vetter, Hdb., n. 6), V. soror ?

zŏna

X

renium. -I n. : présent, cadeau (fait à un hôte). Emprunt de la langue impériale (Pline le J., Mart., etc.) au gr. Eéviov. Diminutif : xeniolum (Apul.).

xystus (-tum n.), -I m. : galerie couverte, colonnade. Emprunt au gr. ξυστός (-τον), depuis Cicéron.

Z

zaberna, -ae f. : giberne (Éd. Diocl.) : v. gaberina.

zabulus, -I m. : forme populaire de diabolus, transcription du gr. διάδολος, avec passage de dy- à z, comme dans zaconus, etc. (Paul. Nol., Lact.).

zamia, -aef.: perte, préjudice. Hapax de Plt., Au. 197; transcription du gr. dor. ζαμία; à lire sans doute sāmia, comme sona, etc.

zanca, -ae f. : bottine montante. Mot parthe : s. parthica (Treb. Poll.), rare et tardif.

zelus, -I m. : jalousie amoureuse, envie. Emprunt tardif au gr. ζήλος, surtout fréquent dans la langue de l'Église, avec ses dérivés zēlōsus « jaloux », M. L. 9613; B. W. s. u.; zēlō, -as (Tert., Aug., Vulg.) et adzēlor, -āris; zēlanter adv., zēlātor (Ven. Fort., Ambr.) et le composé zēlotypus (depuis Pétr., Juv., Quint.).

zenzur : plants mal déterminée, sorte de prêle? = πολύγονον dans Muscio 71, p. 101 Rose. Sans doute mot punique.

zephyrus, -I m. : zéphyr. Emprunt poétique au gr. (έφυρος, équivalent au fauonius. Cf. zephyria oua, M.

zeus, -I m. : sorte de poisson (Plin.); transcription du gr. ζαιός.

zingiberi : transcription du gr. ζιγγίδερι(ς), luimême de source orientale, qui est à l'origine du fr. gingembre, M. L. 6919.

zinzala. -ae f. : moustique. Tardif (Cassiod., Gl.); onomatopée passée dans les langues romanes. M. L.

zinzio, zinzilulo, -as: gazouiller (Suét.). Onomatopée. M. L. 9622.

zippulae, -arum f. pl.: mot tardif (Vitae Patr.), désignant une sorte de pâtisserie. Conservé en napolitain : zeppola.

zizania, -ae f.: transcription du gr. ζιζάνια, pl. de ζιζάνιον « ivraie », passé dans la langue de l'Église au sens de « jalousie, discorde », etc.

ziziphus (-phum), -I m. : transcription du gr. ζίζυφον « jujube » et « jujubier ». M. L. 8627.

zona, -ae (sona, Plt.) f.: ceinture. Emprunt ancien au gr. dor. ζώνα. Dérivés : zonārius (Plt.) ; zonātim (Lucil.); zonula (Catull.); zonālis (Macr.). Composé hybride : septizonium : le zodiaque, d'après septimontium. Formes romanes savantes.